

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2025

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 20/06/2025, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

### OBJET DE LA DELIBERATION

**FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES DE MOINS DE 5 000 HABITANTS POUR L'ANNEE 2025 : ATTRIBUTION AUX COMMUNES DE BOINVILLE-EN-MANTOIS, BOUAFLE, DROCOURT, EVECQUEMONT, FOLLAINVILLE-DENNEMONT, HARGEVILLE, ISSOU, LA FALAISE, LAINVILLE-EN-VEVIN, LE TERTRE-SAINT-DENIS, MEDAN, MONTALET-LE-BOIS, MORAINVILLIERS, MOUSSEUX, OINVILLE-SUR-MONTCIENT, PORCHEVILLE, VAUX-SUR-SEINE**

#### Date d'affichage de la convocation

20/06/2025

#### Secrétaire de séance

BREARD Jean-Claude

#### **Etaient présents : 114**

AIT Eddie, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BISCHEROUR Albert, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, PINARD Corinne, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KOENIG-FILISIKA Honorine, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LEBouc Michel, LECOLE Gilles, LE GOFF Séverine, LEPINTE Fabrice, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PIERRET Dominique, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMEONI Christophe, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

#### **Absent(s) représenté(s) : 20**

BERTRAND Alain a donné pouvoir à MOISAN Bernard  
BLONDEL Mireille a donné pouvoir à HAMARD Patricia  
BOURE Denis a donné pouvoir à MACKOWIAK Ghyslaine  
BOURSALI Karim a donné pouvoir à EL BELLAJ Jamila  
CHARNALLET Hervé a donné pouvoir à DEVEZE Fabienne  
DEBRAY-GYRARD Annie a donné pouvoir à TANGUY Jacques  
DIOP Ibrahima a donné pouvoir à CORBINAUD Fabien  
KHARJA Latifa a donné pouvoir à SATHOUD Innocente-Félicité  
KONKI Nicole a donné pouvoir à HERVIEUX Edwige  
LAIGNEAU Jean-Pierre a donné pouvoir à KAUFFMANN Karine  
LAVIGOGNE Jacky a donné pouvoir à POYER Pascal

LEMARIE Lionel a donné pouvoir à JOSSEAUME Dominique  
LITTIERE Mickaël a donné pouvoir à FONTAINE Franck  
MELSENS Olivier a donné pouvoir à GODARD Carole  
MEMISOGLU Ergin a donné pouvoir à BREARD Jean-Claude  
PERSIL Albert a donné pouvoir à BERMANN Clara  
PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc  
PRIMAS Sophie a donné pouvoir à LECOLE Gilles  
SAINZ Luis a donné pouvoir à BISCHEROUR Albert  
WOTIN Maël a donné pouvoir à JALTIER Alec

**Absent(s) non représenté(s) : 7**

ANCELOT Serge, AOUN Cédric, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BORDG Michaël, DAUGE Patrick, POURCHE Fabrice

**131 POUR :**

AIT Eddie, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, CHARNALLET Hervé, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, PINARD Corinne, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBouc Michel, LECOLE Gilles, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMEONI Christophe, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

**0 CONTRE :**

**0 ABSTENTION :**

**3 NE PREND PAS PART :**

COGNET Raphaël, GRIMAUD Lydie, OURS-PRISBIL Gérard

## EXPOSÉ

Par dérogation aux principes de spécialité territoriale et fonctionnelle qui les régissent, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) peuvent, sur le fondement de l'article L. 5215-26 du code général des collectivités territoriales (CGCT), financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement par le versement de fonds de concours, après accords concordants exprimés par l'exécutif des deux collectivités concernées. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

Dans ce cadre, la Communauté urbaine a mis en place un dispositif de fonds de concours au bénéfice de ses communes membres et plus particulièrement celles dont la population est inférieure à 5 000 habitants. Le premier fonds de concours a été déployé sur une période de quatre ans entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 31 décembre 2020.

Par délibération du 19 mai 2022, le Conseil communautaire a approuvé la mise en place d'un nouveau fonds de concours, pour une durée de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2026 à hauteur de 1,7 M€ par an.

Le règlement d'attribution des fonds de concours a été modifié par délibération du Conseil communautaire du 19 décembre 2024 afin de permettre notamment leur attribution tout au long de l'année.

Les communes de Boinville-en-Mantois, Bouafle, Drocourt, Evecquemont, Follainville-Dennemont, Hargeville, Issou, La Falaise, Lainville-en-Vexin, Le Tertre-Saint-Denis, Médan, Montalet-le-Bois, Morainvilliers, Mousseaux-sur-Seine, Oinville-sur-Montcient, Porcheville, Vaux-sur-Seine ont ainsi déposé un dossier de demande de fonds de concours pour un montant total de 616 474,96 € correspondant à un coût total de travaux prévus de 1 432 638,50 €HT.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'accorder un fonds de concours, au titre de l'année 2025, comme suit :

Commune	Projet / Opérations	Coût total de l'opération (HT)	Subvention proposée au titre du FDC 2025
Boinville-en-Mantois	<ul style="list-style-type: none"><li>- Fourniture et pose d'une clôture autour de l'aire de jeux</li><li>- Isolation thermique des combles de la mairie</li><li>- Fourniture et pose d'une porte intérieure isolante thermique à la mairie</li><li>- Fourniture et pose d'étagères en inox pour meuble étuve à la salle des fêtes</li><li>- Fourniture et pose d'un auvent pour abriter les bacs à ordures de la mairie</li></ul>	28 526,80 €	10 801,76 €
Bouafle	<ul style="list-style-type: none"><li>- Aménagement et sécurisation du cimetière</li></ul>	81 157,40 €	27 258,56 €
Drocourt	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rénovation et préservation de l'extérieur du bâtiment de l'école</li></ul>	31 587,11 €	15 793,55 €
Evecquemont	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pose d'une clôture le long de l'aire de jeux</li><li>- Rénovation de l'école (sol et pose de rideaux occultants)</li><li>- Pose de caméras de vidéosurveillance</li></ul>	47 940,29 €	18 035,10 €
Follainville-Dennemont	<ul style="list-style-type: none"><li>- Travaux d'aménagement de la venelle des écoliers</li></ul>	182 500 €	91 250 €
Hargeville	<ul style="list-style-type: none"><li>- Installation de clôture, portail et jeux dans le parc situé derrière l'école</li><li>- Peinture de la salle communale - dortoir et de la salle de classe de l'école</li><li>- Remplacement du sol et des jeux du parc de la mairie</li><li>- Remplacement et installation de radars pédagogiques</li></ul>	69 396,05 €	34 698,02 €

Issou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rénovation des éclairages intérieurs des bâtiments communaux en LED (mairie, centre de loisirs, école primaire 4 éléments, écoles maternelle et élémentaire Famy, relais petite enfance, médiathèque et école de musique)</li> </ul>	66 266 €	23 193,10 €
La Falaise	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension du système de vidéoprotection</li> <li>- Reconstruction du mur du cimetière communal</li> </ul>	81 688,12 €	26 704,13 €
Lainville-en-Vexin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de la salle de motricité</li> <li>- Travaux de menuiseries salle des fêtes, cantine et atelier</li> <li>- Mise aux normes sécurité des bâtiments publics</li> <li>- Rénovation des vestiaires du stade de football et éclairage du terrain d'évolution sportive</li> <li>- Achat tracteur et accessoires</li> </ul>	139 834,60 €	69 917,30 €
Le Tertre-Saint-Denis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en accessibilité PMR des sanitaires du bâtiment communal rue de Fontenay</li> <li>- Défibrillateur Mairie</li> <li>- Illumination fresque du château d'eau</li> <li>- Eclairage site borne d'apport volontaire</li> </ul>	22 439,39 €	11 219,69 €
Médan	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rénovation énergétique de bâtiments communaux</li> <li>- Acquisition d'un véhicule électrique</li> <li>- Travaux de valorisation du patrimoine</li> <li>- Travaux de mise aux normes et accessibilité PMR</li> </ul>	252 080,57 €	126 040,28 €
Montalet-le-Bois	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplacement de serrures des bâtiments publics</li> <li>- Réfection des rambardes et portillon, et nettoyage du Monument aux morts</li> <li>- Travaux de peinture intérieure dans la salle communale</li> </ul>	4 490 €	2 245 €
Morainvilliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension des services techniques</li> </ul>	56 154,92 €	28 077,46 €
Mousseaux-sur-Seine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Séparation des terrains des 3 nouveaux logements sur l'ancien site des ateliers techniques (pose clôture et portillons)</li> <li>- Rénovation de la salle des fêtes</li> </ul>	29 709,57 €	14 854,78 €
Oinville-sur-Montcient	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation d'un système d'alerte PPMS au sein des écoles Charlotte VIDAL</li> <li>- Sécurisation de l'aire de jeux de la Coulée Verte</li> <li>- Achat d'un broyeur de branches</li> </ul>	41 426,65 €	20 713,32 €
Porcheville	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Végétalisation de l'ancien cimetière</li> <li>- Remplacement des skydômes des ateliers municipaux</li> <li>- Changement du parquet de la salle des fêtes</li> </ul>	90 535,28 €	41 067,04 €
Vaux-sur-Seine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement d'une cour résiliente</li> <li>- Aménagement paysager du croisement rue du Port et rue du Général de Gaulle</li> <li>- Remplacement de la chaudière de l'école</li> <li>- Poursuite des travaux d'étanchéité de la toiture de l'école</li> <li>- Remplacement des équipements de la cantine</li> <li>- Changement des caméras de vidéoprotection</li> </ul>	206 905,75 €	54 605,87 €
Total		1 432 638,50 €	616 474,96 €

- d'approuver les conventions financières pour l'attribution d'un fonds de concours avec les communes de Boinville-en-Mantois, Bouafle, Drocourt, Evecquemont, Follainville-Dennemont, Hargeville, Issou, La Falaise, Lainville-en-Vexin, Le Tertre-Saint-Denis, Médan, Montalet-le-Bois, Morainvilliers, Mousseaux-sur-Seine, Oinville-sur-Montcient, Porcheville, Vaux-sur-Seine,
- d'autoriser le Président à signer les conventions susmentionnées et tous les actes, pièces et documents nécessaires à leur exécution ainsi qu'à l'exécution de la présente délibération,
- de dire que les crédits sont inscrits au budget 2025.

*Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :*

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5215-26,

**VU** les statuts de la Communauté urbaine,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n°CC\_2022-05-19\_02 du 19 mai 2022 portant modification du règlement d'attribution des fonds de concours de la Communauté urbaine pour la mise en place d'un nouveau fonds de concours, pour une durée de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n°CC\_2024-12-19\_20 du 19 décembre 2024 portant approbation du règlement d'attribution des fonds de concours de la Communauté urbaine aux communes de moins de 5 000 habitants,

**VU** les demandes de fonds de concours formulées par les communes de Boinville-en-Mantois, Bouafle, Drocourt, Evécquemont, Follainville-Dennemont, Hargeville, Issou, La Falaise, Lainville-en-Vexin, Le Tertre-Saint-Denis, Médan, Montalet-le-Bois, Morainvilliers, Mousseaux-sur-Seine, Oinville-sur-Montcient, Porcheville, Vaux-sur-Seine,

**VU** les conventions financières avec les communes susmentionnées, telles qu'annexées à la présente délibération,

**VU** l'avis favorable à l'unanimité émis par la Commission Affaires générales le 17 juin 2025,

## APRES EN AVOIR DELIBERE,

**ARTICLE 1 : ACCORDE** un fonds de concours, au titre de l'année 2025, comme suit :

Commune	Projet / Opérations	Coût total de l'opération (HT)	Subvention attribuée au titre du FDC 2025
Boinville-en-Mantois	<ul style="list-style-type: none"><li>- Fourniture et pose d'une clôture autour de l'aire de jeux</li><li>- Isolation thermique des combles de la mairie</li><li>- Fourniture et pose d'une porte intérieure isolante thermique à la mairie</li><li>- Fourniture et pose d'étagères en inox pour meuble étuve à la salle des fêtes</li><li>- Fourniture et pose d'un auvent pour abriter les bacs à ordures de la mairie</li></ul>	28 526,80 €	10 801,76 €
Bouafle	<ul style="list-style-type: none"><li>- Aménagement et sécurisation du cimetière</li></ul>	81 157,40 €	27 258,56 €
Drocourt	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rénovation et préservation de l'extérieur du bâtiment de l'école</li></ul>	31 587,11 €	15 793,55 €
Evécquemont	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pose d'une clôture le long de l'aire de jeux</li><li>- Rénovation de l'école (sol et pose de rideaux occultants)</li><li>- Pose de caméras de vidéosurveillance</li></ul>	47 940,29 €	18 035,10 €
Follainville-Dennemont	<ul style="list-style-type: none"><li>- Travaux d'aménagement de la venelle des écoliers</li></ul>	182 500 €	91 250 €
Hargeville	<ul style="list-style-type: none"><li>- Installation de clôture, portail et jeux dans le parc situé derrière l'école</li><li>- Peinture de la salle communale - dortoir et de la salle de classe de l'école</li><li>- Remplacement du sol et des jeux du parc de la mairie</li><li>- Remplacement et installation de radars pédagogiques</li></ul>	69 396,05 €	34 698,02 €
Issou	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rénovation des éclairages intérieurs des bâtiments communaux en LED (mairie, centre de loisirs, école primaire 4 éléments, écoles maternelle et élémentaire Famy, relais petite enfance, médiathèque et école de musique)</li></ul>	66 266 €	23 193,10 €

La Falaise	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension du système de vidéoprotection</li> <li>- Reconstruction du mur du cimetière communal</li> </ul>	81 688,12 €	26 704,13 €
Lainville-en-Vexin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de la salle de motricité</li> <li>- Travaux de menuiseries salle des fêtes, cantine et atelier</li> <li>- Mise aux normes sécurité des bâtiments publics</li> <li>- Rénovation des vestiaires du stade de football et éclairage du terrain d'évolution sportive</li> <li>- Achat tracteur et accessoires</li> </ul>	139 834,60 €	69 917,30 €
Le Tertre-Saint-Denis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en accessibilité PMR des sanitaires du bâtiment communal rue de Fontenay</li> <li>- Défibrillateur Mairie</li> <li>- Illumination fresque du château d'eau</li> <li>- Eclairage site borne d'apport volontaire</li> </ul>	22 439,39 €	11 219,69 €
Médan	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rénovation énergétique de bâtiments communaux</li> <li>- Acquisition d'un véhicule électrique</li> <li>- Travaux de valorisation du patrimoine</li> <li>- Travaux de mise aux normes et accessibilité PMR</li> </ul>	252 080,57 €	126 040,28 €
Montalet-le-Bois	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplacement de serrures des bâtiments publics</li> <li>- Réfection des rambardes et portillon, et nettoyage du Monument aux morts</li> <li>- Travaux de peinture intérieure dans la salle communale</li> </ul>	4 490 €	2 245 €
Morainvilliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension des services techniques</li> </ul>	56 154,92 €	28 077,46 €
Mousseaux-sur-Seine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Séparation des terrains des 3 nouveaux logements sur l'ancien site des ateliers techniques (pose clôture et portillons)</li> <li>- Rénovation de la salle des fêtes</li> </ul>	29 709,57 €	14 854,78 €
Oinville-sur-Montcient	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation d'un système d'alerte PPMS au sein des écoles Charlotte VIDAL</li> <li>- Sécurisation de l'aire de jeux de la Coulée Verte</li> <li>- Achat d'un broyeur de branches</li> </ul>	41 426,65 €	20 713,32 €
Porcheville	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Végétalisation de l'ancien cimetière</li> <li>- Remplacement des skydômes des ateliers municipaux</li> <li>- Changement du parquet de la salle des fêtes</li> </ul>	90 535,28 €	41 067,04 €
Vaux-sur-Seine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement d'une cour résiliente</li> <li>- Aménagement paysager du croisement rue du Port et rue du Général de Gaulle</li> <li>- Remplacement de la chaudière de l'école</li> <li>- Poursuite des travaux d'étanchéité de la toiture de l'école</li> <li>- Remplacement des équipements de la cantine</li> <li>- Changement des caméras de vidéoprotection</li> </ul>	206 905,75 €	54 605,87 €
Total		1 432 638,50 €	616 474,96 €

**ARTICLE 2 : APPROUVE** les conventions financières pour l'attribution d'un fonds de concours avec les communes de Boinville-en-Mantois, Bouaffle, Drocourt, Evécquemont, Follainville-Dennemont, Hargeville, Issou, La Falaise, Lainville-en-Vexin, Le Tertre-Saint-Denis, Médan, Montalet-le-Bois, Morainvilliers, Mousseaux-sur-Seine, Oinville-sur-Montcient, Porcheville, Vaux-sur-Seine.

**ARTICLE 3 : AUTORISE** le Président à signer les conventions susmentionnées et tous les actes, pièces et documents nécessaires à leur exécution ainsi qu'à l'exécution de la présente délibération.

**ARTICLE 4 : DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2025.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le :	<b>0 2 JUIL. 2025</b>
Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le :	<b>0 2 JUIL. 2025</b>
Exécutoire le :	<b>0 2 JUIL. 2025</b>
<i>(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)</i>	
<u>Délai de recours</u> : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification	
<u>Voie de recours</u> : Tribunal Administratif de Versailles	
<i>(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).</i>	

**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
Aubergenville, le 26 juin 2025

Le Président

Cécile ZAMMIT POPESCU

